

Communiqué de presse
Saint-Denis, le 29 novembre 2023

Le groupe Randstad indique le salaire dans 100% de ses offres d'emploi

- Le salaire est le premier critère d'attractivité d'une entreprise.
- Connaître sa future rémunération avant de postuler est un prérequis pour les candidats.
- Randstad, Expectra, Appel Médical et JBM ont fait le choix d'indiquer le salaire dans toutes leurs offres d'emploi.
- Mais les candidats sont également en attente d'avantages non matériels liés notamment à la qualité de vie au travail.

Dans un marché du travail qui reste en tension, le salaire est le premier critère d'attractivité d'une entreprise, devant l'environnement de travail et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle¹. Pour attirer l'attention puis retenir l'intérêt de leurs futurs talents, le plus souvent très courtisés, les entreprises doivent notamment faire preuve de transparence. Et dans ce registre, la mention du salaire dans les offres d'emploi devient un élément incontournable de la marque employeur. Mais ce n'est pas le seul.

Connaître son futur salaire avant de postuler : un prérequis pour les chercheurs d'emploi

Afin de répondre à cette demande forte des candidats, le groupe Randstad a fait le choix d'indiquer le niveau de rémunération sur toutes les annonces d'emploi publiées par ses filiales Randstad, Expectra, Appel Médical et JBM.

Le salaire mentionné est un salaire qui peut être horaire, mensuel ou annuel. C'est une rémunération minimale brute, à laquelle il convient d'ajouter les indemnités de fin de mission dans le cas d'un contrat d'intérim, ainsi qu'un éventuel salaire variable et /ou des primes en fonction des caractéristiques du poste proposé.

Testée puis généralisée depuis maintenant plus de 6 mois, la mention du salaire de base sur les offres d'emploi des filiales du groupe Randstad est particulièrement appréciée par les candidats. Cette précision les amène à se positionner plus rapidement sur les postes. C'est également un gain de temps dans le processus de recrutement : le salaire n'est plus une pierre d'achoppement susceptible de faire échouer une candidature à l'issue d'un entretien.

Si la mention du salaire dans les offres d'emploi est aujourd'hui incontournable, elle n'est toutefois pas suffisante pour convaincre et fidéliser les futurs collaborateurs.

¹ [14^{ème} édition de l'étude Randstad Employer Brand Research.](#)

Des candidats également attentifs aux valeurs non matérielles

En France, près de 6 travailleurs sur 10 (57%)² refuseraient un emploi ne permettant pas un équilibre entre vie professionnelle et vie privée et plus d'un tiers (35%) préférerait rester au chômage plutôt qu'être malheureux dans son emploi.

Par ailleurs, pour la majorité des travailleurs, il est essentiel de pouvoir disposer d'horaires (83%) et d'un lieu de travail flexibles (71%).

Alors, capricieux ces candidats ? Disons plutôt qu'ils sont exigeants. Ils ne sont pas prêts à renoncer aux avantages obtenus pendant la pandémie, parmi lesquels la flexibilité du travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Les candidats sont également très attentifs aux valeurs et aux engagements de leur entreprise. Ainsi, un jeune sur deux refuserait d'intégrer une société qui ne mettrait pas en place une politique active en faveur du développement durable, ou ne ferait pas d'effort pour renforcer l'équité et la diversité en son sein.

Confrontées à une forte pénurie de main-d'œuvre, les entreprises doivent aujourd'hui repenser la façon d'attirer et de retenir leurs collaborateurs. Plus que jamais, elles doivent comprendre et répondre aux besoins de leurs (futurs) employés, en particulier ceux d'une génération qui représentera 30% de la population active en 2025 : la génération Z.

A propos du Groupe Randstad en France

Fondé aux Pays-Bas en 1960, présent dans 39 pays, coté à la bourse d'Amsterdam, le Groupe Randstad est n°1 mondial sur le secteur des ressources humaines. Le Groupe Randstad en France intervient à toutes les étapes de la vie professionnelle : recrutement, intégration, management, formation et mobilité. Avec 15 000 collaborateurs (dont 7 000 CDI-Intérimaires) et un réseau national de 900 points de présence, le Groupe délègue en moyenne 85 000 salariés intérimaires chaque semaine et recrute près de 27 000 professionnels en CDI/CDD par an. Les filiales du groupe en France sont certifiées Top Employer. En 2022, le Groupe Randstad France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros. Le Groupe Randstad France est Supporteur Officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr



Contacts presse

Groupe Randstad France

Direction de la Communication

Stéphy Déka : 06 58 70 91 25

Delphine Elatri : 06 69 03 14 87

Agence Wellcom - Tél. 01 46 34 60 60

Annabel Fuder : annabel.fuder@wellcom.fr

Bastien Depond : bastien.depond@wellcom.fr

Anne Mauvieux : anne.mauvieux@wellcom.fr

² [20ème édition de l'étude Workmonitor](#)